

NÉGOCIER UN ACCORD ÉGALITÉ ET FORMALISER DES PISTES D'ACTION



PUBLIC

- Élu·e·s des CSE, délégué·e·s syndicaux·ales
- Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS

- Connaître la législation en vigueur et les obligations de l'employeur
- Rédiger un accord égalité en lien avec la situation de son entreprise

MODALITÉS

- Cas pratiques
- Possibilités de travailler sur les données propres à son entreprise

DURÉE

A partir de 2 heures

GRATUIT

Grâce aux soutiens de nos partenaires



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)



Cofinancé par l'Union européenne

PROGRAMME

Rappel du cadre législatif

- Les lois sur l'égalité professionnelle
- L'accord égalité : les obligations

Objectifs des accords égalité

- Cas pratique : bons et mauvais accords

Domaines d'actions possibles

- Domaines plébiscités par les entreprises
- Idées d'actions à intégrer dans un accord

Possibilité d'adapter tous les modules sur demande

SECTEURS D'INTERVENTIONS :

AUVERGNE-RHONE-ALPES

HAUTS-DE-FRANCE

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

NOUVELLE-AQUITAINE

BRETAGNE

OCCITANIE

GRAND EST

VAL D'OISE

03 80 43 28 34

fete@accordegalite.org

FETE
Femmes Égalité Emploi